



Rennes, le 6 mars 2018

Objet : Etape départementale Coupe Formation 2 et 3

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que l'étape départementale pour les coupes formation 2 et 3 aura lieu :

Dimanche 18 mars 20178
Gymnase Complexe sportif des Omblais
Avenue Moretonhampstead - 35830 BETTON

Voici l'organigramme de cette journée :

9h20 - 9h50 : Réunion de juges

10h00- 10h45 : CF3 ML + ruban / CF2 : tests physiques

10h45-11h30: CF2 ML + cerceau / CF3 : tests physiques

11h45 : Remise des diplômes.

Les gymnastes alterneront les passages en musique aux mains libres et à l'engin (CF2 : cerceau / CF3 : ruban) en parallèle des tests physiques.

A l'attention des entraîneurs : Je vous joins les fiches d'ateliers qui doivent être dûment remplies et classées dans l'ordre de passage des gymnastes (Attention bien prendre en compte les fiches jointes, celles de la saison passées ne sont plus d'actualité). Merci de prévoir une pochette pour l'enchaînement mains libres et une pochette différente pour l'engin.

Veillez à découper au préalable vos fiches pour séparer les fiches de difficultés et les fiches d'exécution.

Sur la couverture de chaque pochette, merci d'inscrire : **Le nom du club - Le niveau - Rotation N° - Mains libres ou engin - Noms des gymnastes dans l'ordre de passage**

A l'intérieur de chaque pochette devra se trouver une fiche de notation D + une fiche de notation E par gymnaste. ATTENTION : Vous constaterez que sur les fiches D il n'y a plus de place pour compléter les éléments que vous avez choisis pour vos gymnastes. Par conséquent, il est impératif de remplir et d'apposer dans la pochette engin le document ci-joint intitulé « Fiche annexe engin à compléter ».

Merci de communiquer les disponibilités de vos juges à Laurence Goulay par mail : laurencegoulay@yahoo.fr pour le 11 mars au plus tard. Ces derniers devront être présents à la réunion de juges et connaître parfaitement les enchaînements imposés aux mains libres.

Merci de télécharger la musique sur DJgym (prévoir également vos musiques sur clé USB).

Pour rappel, vos gymnastes doivent prévoir une paire de basket et leur corde pour les tests physiques ainsi que leur engin personnel pour le passage en musique.

Il est rappelé aux clubs que les gymnastes doivent se présenter dans une tenue adaptée à la pratique sportive permettant aux juges d'évaluer correctement les éléments de ces dernières (vêtements moulants) et avec les cheveux correctement attachés.

Les forfaits doivent être signalés au plus tard 10 jours avant la date de la compétition sur Engagym. Comme précisé dans la brochure technique, passé ce délai, les engagements seront dus.

Merci à chaque club de vérifier l'ordre de passage et de me communiquer, dans les meilleurs délais, toutes erreurs éventuelles.

Sportivement,

Laurence Goulay